

Canto des CRS Anglet, LE SNAPATSI intervient et obtient !



Depuis la réouverture du cantonnement des CRS à Anglet, les unités déplacées dans le cadre de leur emploi se nourrissent avec leur effectif de personnels déplacé.

Outre ces unités déplacées, de nombreux stages s'enchaînent sur le site avec un soutien logistique de restauration, constitué par un pool d'AT/OC dont le nombre d'agents est fixé de façon insuffisante en nombre par la DCCRS.

Le SNAPATSI, a saisi la direction d'emploi afin que l'effectif présent pour les stages en renfort des unités déplacées soit revu à la hausse.

Le SNAPATSI a obtenu l'autorisation en effectif déplacé pour l'unité nourricière de 2 OC et 6 AT pour le Mess.

Plus de personnels déplacés = moins de risques professionnels et moins de fatigue pour tous !

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

LE SNAPATSI vous défend

